

Affaire suivie par :
Clara KIMESA
Tél. : 01 70 98 93 84
Courriel : clara.kimesa@service-civique.gouv.fr

Madame francoise DE COCK
Principale
Collège le Mont d'Or
rue Martin Nalin
4100 Manosque

Paris, le 03/11/2022

Objet : *Certificat de labellisation Volontariat*
référéncée 2022-1-FR02-ESC50-QLA-000091408
Ref : 2022 – Berengere MOULIN/ Clara KIMESA

Madame,

J'ai le plaisir de vous adresser le certificat attestant votre labellisation pour l'accueil et le soutien de jeunes volontaires pour les projets de «Volontariat» dans le cadre du programme d'action communautaire « Corps Européen de Solidarité ».

Cette labellisation est valable jusqu'au **31/12/2027** et devra être affichée de façon visible, si possible dans les locaux ouverts au public.

La labellisation reconnaît votre capacité administrative, financière et surtout pédagogique à mener des projets du Corps Européen de Solidarité.

Elle vous donne le droit de déposer, soit directement, soit par l'intermédiaire d'une organisation de soutien, des demandes de subvention pendant toute cette période.

Permettez-moi de vous féliciter pour votre action et veuillez croire, Madame, en ma reconnaissance pour les efforts que déploie votre organisation en faveur de la solidarité et de la mobilité des jeunes en Europe.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'Agence Erasmus + Jeunesse et Sport.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de ma considération.

Pour le Directeur général
de l'Agence du Service Civique
et par délégation,
Le Directeur de l'Agence Erasmus +
Jeunesse et Sport

Mathieu ROUMEGOUS

Corps Européen de Solidarité

- **Label de qualité** -

La Structure **Collège Le Mont d'Or** est labellisée en tant qu'organisation **d'accueil et de soutien** pour les projets de **Volontariat** dans le cadre du programme d'action communautaire **Corps Européen de Solidarité**.

Son numéro de labellisation est le: **2022-1-FR02-ESCC50-QLA-000091408**.
Cette labellisation est valable jusqu'au 31/12/2027.

Paris, le 03/11/2022

Mathieu Roumégous

Directeur de l'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport





Le Corps européen de solidarité (2021 – 2027)

Le **Corps européen de solidarité** est le programme de l'Union européenne qui vise à donner aux jeunes de 18 à 30 ans, la possibilité de se porter volontaires ou de travailler dans le cadre de projets organisés dans leur pays ou à l'étranger et destinés à aider des communautés et des personnes dans toute l'Europe.

Le Corps européen de solidarité peut apporter un soutien aux actions conduites par des associations, des établissements publics, des collectivités territoriales, des entreprises (notamment celles de l'économie sociale et solidaire) ou par des groupes de jeunes qui souhaitent initier leurs propres activités au sein de leur communauté locale.

Le Corps européen de solidarité s'appuie sur le succès de plus de vingt ans de programmes européens pour la jeunesse et de volontariat et notamment sur l'expérience du Service Volontaire Européen.

Avec un budget de 1,009 milliards d'euros, le programme devrait permettre d'ici fin 2027 à plusieurs milliers de jeunes de développer des compétences personnelles et professionnelles tout en contribuant à une cause à laquelle ils croient, dans des domaines aussi variés que l'inclusion, l'éducation, la participation démocratique, la protection de l'environnement, la culture ou le sport.

Label de qualité

Toutes les organisations impliquées dans les activités de volontariat / du Corps européen de solidarité doivent être labellisées par les agences nationales de leur pays.

Cette démarche de labellisation garantit la qualité des projets dans toute l'Europe et le respect de la *Charte du Corps européen de solidarité*.

Le Label de qualité est valide *jusqu'au 31 décembre 2027*, délai pendant lequel les structures pourront solliciter une subvention de l'Union européenne pour la mise en œuvre d'un projet. Les organisations déposent une demande de *Label de qualité* via un formulaire en ligne, dans lequel ils décrivent leurs activités, leurs expériences, leurs capacités, leurs ressources et leur plan prévisionnel pour le(s) projet(s) de volontariat.

La labellisation n'est en aucun cas un support financier mais est un prérequis pour une demande ultérieure de soutien financier concernant un projet concret.

Les organismes détenant le label de qualité peuvent utiliser le *Placement Administration and Support System (PASS)* pour promouvoir leur projet et trouver des participants qui doivent obligatoirement être inscrits sur le portail du Corps européen de solidarité.

La liste des organisations labellisées est disponible sur le *Portail du Corps européen de solidarité* https://europa.eu/youth/solidarity_fr



Agence du Service Civique
Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport / Corps européen de Solidarité
95 avenue de France 75013 Paris - France
Tél. : + 33 (0)1 70 98 93 69 - www.erasmusplusfrance.esse.fr
Siret : 130 011 844 00011